



Assemblée Générale Ordinaire 24 juin 2021

**Rapport financier du Trésorier
Dominique Gruson
Sur l'exercice clos le 31 Décembre 20**

L'année 2020 a tout d'abord été marquée par la fusion effective de l'Association des Centraliens et de l'association Les Supélec, qui a été approuvée par décret publié au Journal Officiel le 12 janvier 2020.

S'agissant d'une opération de fusion-absorption par l'Association des Centraliens, le décret a également approuvé le changement de titre de l'AECF en CentraleSupélec Alumni.

Les comptes annuels 2019 affichés en comparatif des comptes 2020 de CentraleSupélec Alumni sont donc ceux de l'Association des Centraliens seule.

Par ailleurs, s'agissant d'une opération avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2020, le bilan de CentraleSupélec Alumni compile à l'ouverture de l'exercice 2020 les comptes au 31 décembre 2019 de l'Association des Centraliens avec ceux de l'association Les Supélec apportés.

Le second fait marquant de l'année 2020 est évidemment l'épidémie de coronavirus qui a eu un impact sur les comptes 2020 de l'Association, et notamment sur l'activité des groupements et des promotions. Le résultat cumulé 2020 de leurs activités s'élève à + 2.523€, pour un résultat global de CSA en perte de 137.164€.

L'Assemblée Générale se verra ainsi proposer d'affecter la perte 2020 de – 137.164€ :

- en diminution de la réserve spéciale de fusion, à hauteur de 26.868 € pour les charges de fusion supportées par CSA au cours de l'exercice 2020, ce qui solde la réserve spéciale créée à cet effet,

-en report à nouveau débiteur pour le solde, d'un montant de – 110.296€.

L'Assemblée Générale est également appelée à statuer sur l'affectation du résultat de l'association Les Supélec apporté au 1^{er} janvier 2020, d'un montant de -54.883€, en report à nouveau déficitaire.



Assemblée Générale Ordinaire 24 juin 2021

Recettes :

Le chiffre d'affaires 2020 est en forte baisse à 330.327€ contre 638.245€ en 2019, soit une diminution de 308K€.

En effet, la pandémie a eu pour effet de réduire fortement les activités en présentiel impactant par là les dépenses et recettes liées aux conférences, aux sorties et aux voyages organisés par les promotions et les groupes.

Le chiffre d'affaires lié à ces activités est ainsi passé de 268K€ en 2019 à 35K€ en 2020, soit une baisse de 233K€.

Le chiffre d'affaires lié à la régie publicitaire s'établit à 103K€ en 2020 contre 135K€ en 2019 et s'analyse ainsi :

- il a été décidé de ne pas faire paraître l'annuaire en 2020, qui avait généré en 2019 un chiffre d'affaires publicitaire de 50K€,

- les revenus tirés de la publicité dans la revue CentraleSupélec Alumni ont légèrement augmenté à 87K€, contre 85K€ en 2019,

- la parution du numéro de « CentraleSupélec Jeunes Diplômés » a généré un revenu publicitaire de 16K€, et une marge nette de 6K€.

Enfin, le chiffre d'affaires des abonnements à la revue CSA passe de 68k€ en 2019 à un peu plus de 96k€ en 2020.

Les recettes « cotisations » des associations fusionnées s'établissent pour 2020 à 1.052K€ ; à titre de comparaison, la somme des cotisations 2019 des associations centralienne et Supélec s'était élevée à 1.135K€ (dont 756K€ pour l'Association des centraliens), soit une baisse de 83K€ entre 2019 et 2020.

Les dons qui figurent dans la ligne « autres produits » du compte de résultat, s'établissent à 35K€, contre 166K€ en 2019, un chiffre qui intégrait un don important non récurrent fait par le Groupe de Paris des Centraliens.

Pour finir, les reprises de provisions de 20K€ intègrent :

- une reprise de la provision « retraite » à fin 2020, suite au départ de 2 salariés, d'un montant de 8K€,

- un ajustement de provision pour clients douteux repris dans la fusion, d'un montant de 3K€,

- une reprise de provision sur prêts accordés à des alumni, sans impact résultat en 2020, cette provision a été reclassée en provision pour risque financier afin d'harmoniser la présentation des comptes lors de la fusion.

Le total des produits d'exploitation se monte ainsi à 1.443K€ en 2020, contre 1.666K€ en 2019, soit une baisse globale de 223K€.



Assemblée Générale Ordinaire 24 juin 2021

Dépenses :

Les charges de l'exercice baissent légèrement à 1.995K€ contre 1.998K€ en 2019.

Les autres achats et charges externes, qui concernent à la fois des charges de fonctionnement et les dépenses des groupements et promotions sont en forte baisse, et passent de 1.035K€ en 2019 à 792K€ en 2020, soit une baisse de 243K€.

Cette baisse s'explique essentiellement par l'épidémie de coronavirus : les charges de fonctionnement et d'entretien ont été réduites du fait de la mise en place du télétravail pour l'équipe des permanents.

L'Association a également bénéficié d'une réduction de son loyer en 2020 et a engagé un travail de réduction de charges de fonctionnement dans le cadre de la fusion avec l'association Les Supélec.

Les dépenses des groupements et promotions ont également été fortement réduites du fait de la pandémie, passant de 254K€ à moins de 31K€.

Les dépenses salariales (salaires et charges sociales) sont passées de 713K€ en 2019 à 958K€ en 2020, soit une augmentation de 245K€ : cette augmentation est liée à la reprise au 1^{er} janvier 2020 des salariés de l'association Les Supélec, ainsi qu'au coût de départ de 2 salariés au cours de l'année.

L'Association a eu recours au chômage partiel pendant le premier confinement.

Enfin, la dotation aux amortissements et provisions 2020 s'est élevée à 87K€, contre 42K€ en 2019 : cette augmentation est principalement due à l'amortissement des immobilisations apportées dans le cadre de la fusion, et notamment la comptabilisation de l'amortissement du bâtiment de l'avenue Gourgaud que nous avons faite sur une durée de 30 ans.

Le résultat financier 2020 s'établit à 405K€ contre 442K€ en 2019.

Les produits financiers hors reprises de provisions, sont stables à 413K€, et comprennent notamment le dividende versé par la Maison des Centraliens, également stable à 409K€.

Le résultat exceptionnel, de -18K€ s'explique principalement par des provisions pour dépréciation d'immobilisations, en doublon du fait de la fusion, et progressivement abandonnées en 2020 et 2021.

L'exercice 2020 se solde ainsi par un déficit de 137K€, pour une perte envisagée de 247K€ lors de l'établissement du budget .



Assemblée Générale Ordinaire 24 juin 2021

Bilan et affectation du résultat de l'exercice :

Les totaux Actif et Passif sont en forte augmentation du fait de la fusion avec la reprise au 1^{er} janvier 2020 des comptes Supélec.

Les principaux postes impactés à l'actif sont :

-les immobilisations corporelles avec un apport net de 836K€, principalement lié au bâtiment de l'avenue Gourgaud,

- le poste Disponibilités avec un apport net de 519K€.

Au passif :

-les fonds propres sont augmentés de 1.276K€,

-les provisions de 39K€.

Au 31 décembre 2020, la trésorerie est en hausse de 645K€, à 2.260K€ contre 1.615K€ à fin 2019.

L'Association a par ailleurs sollicité en 2020 un Prêt Garanti par l'Etat d'un montant de 150.000€, qui lui a été accordé, et qui figure en dettes à la clôture.

Par ailleurs, il a été décidé de comptabiliser à compter de 2020, les indemnités de fin de carrière, en lieu et place d'une information chiffrée dans l'annexe aux comptes annuels.

Il s'agit d'un changement de méthode comptable et de la méthode préférentielle : le montant calculé au 31 décembre 2019 a donc été imputé en diminution des capitaux propres au 1^{er} janvier 2020, et la variation avec le montant calculé au 31 décembre 2020 a été comptabilisée régulièrement au compte de résultat 2020.

Les totaux actif et passif s'établissent au 31 décembre 2020 à 4.790K€, contre 3.293K€ à fin 2019, soit une augmentation de 1.497 K€.

Les fonds propres associatifs s'établissent au 31 12 2020 à 3.678K€, contre 2.614K€ au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 1.064K€.



CENTRALESUPÉLEC ALUMNI

Assemblée Générale Ordinaire 24 juin 2021

Filiales et participations :

Les chiffres indiqués pour CentraleSupélec Exed et Manageurs sont à cette date les derniers connus et définitifs et concernent l'exercice 2019 :

Entités	% de détention	Chiffre d'affaires	Résultat
Maison des Centraliens	82 %	2.104.425 €	824.636 €
CS Exed (ex Centrale Recherche)	32 %	7. 191.997 €	- 229.965 €
Manageurs	20 %	63.267 €	-436 €

Le résultat 2020 de la Maison des Centraliens (MDC) intègre un produit financier non récurrent d'un peu plus de plus de 1M€.

Il s'agit d'un boni de liquidation, né de l'annulation des titres de la Nouvelle Maison des Centraliens (NMDC) dans les comptes de la MDC, par suite de sa fusion-absorption par la MDC.

Événements postérieurs à la clôture :

La pandémie de coronavirus continue en 2021 de peser sur l'activité des groupes et des promotions, limitant les sorties, voyages et conférences en présentiel.

L'équipe des permanents est majoritairement en télétravail depuis le début de la pandémie suivant en cela les recommandations des autorités.

Actions menées par le Trésorier au cours de l'exercice :

Dans le cadre de sa fonction, le Trésorier, en collaboration avec la Déléguée Générale et la Comptable de l'Association, a procédé à la revue du processus budgétaire, à la mise en place de tableaux de bord de suivi, et poursuivi le travail d'amélioration de la communication avec les groupements.

Ils ont également travaillé à la rationalisation des coûts de fonctionnement suite à la fusion des 2 Associations.

Concernant les groupes fusionnés, la stricte règle comptable doit être appliquée, à savoir que les fonds d'un groupe ne disposant pas du statut Loi 1901 ne peuvent être transférés à un groupe Association loi 1901, car ces fonds appartiennent de droit à CentraleSupélec Alumni.

En revanche, nous rappelons qu'une association Loi 1901 souhaitant abandonner ce statut pour devenir un groupe de CentraleSupélec Alumni peut transférer ses fonds après dissolution sur un compte ouvert à son nom au sein de l'Association.



Assemblée Générale Ordinaire 24 juin 2021

Perspectives 2021 :

Le contrat de régie publicitaire 2021 pour la revue a été signé et maintenu à son niveau des exercices 2019 et 2020.

L'année 2021 va être une année difficile non seulement du fait de la pandémie qui a ralenti les rentrées de cotisation mais surtout du fait de synergies de coûts restant à faire qui ne pourront avoir leur effet en totalité sur l'année 2021, qu'il s'agisse des coûts de personnel ou des coûts de fonctionnement liés aux deux sites situés rue Jean Goujon et avenue Gourgaud.

D'où un budget 2021 présentant une perte de l'ordre de 118K€, en très forte amélioration par rapport au budget 2020 qui prévoyait une perte de 247K€.

Assemblée Générale Ordinaire 24 juin 2021

Résultat hors impact de l'activité des groupes et des promotions (hypothèse : à l'équilibre)	Budget 2021
PRODUITS	
Cotisations	1 125 000
Dons et legs	100 000
Ventes revue	100 000
Solde CentraleSupélec jeunes diplômés	10 000
Régie publicitaire revue CSA	88 000
Régie publicitaire annuaire	50 000
Autres produits	44 800
Recettes du pôle Carrières	5 000
Manifestations labellisées et ventes salons	3 000
TOTAL DES PRODUITS	1 525 800
CHARGES FIXES	
Total des charges fixes hors loyers	257 900
Loyers et charges locatives	213 800
AUTRES POSTES DE CHARGES	
Salaires bruts + charges et prestataires	758 000
Frais de communication & marketing / appels à cotisation	90 000
Revue CentraleSupélec Alumni	90 000
Annuaire	60 000
Les services de Carrières / Entraide	40 000
ALLOCATIONS	112 700
Régions	41 000
International	30 000
Promotions - Carrière	1 700
Jeunes diplômés et activité élèves	30 000
Groupements Professionnels	5 000
Rayonnement hors gala	5 000
AUTRES CHARGES VARIABLES	3 000
TOTAL DES CHARGES HORS DAP	1 625 400
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	46 000
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS 21G	22 000
RESULTAT FINANCIER	155 200
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0
RESULTAT NET HORS ELEMENTS NON RECURRENTS	-12 400
NON RECURRENT - REORGANISATION	-100 000
Charges Chalgrin	-6 000
RESULTAT NET	-118 400



CENTRALESUPÉLEC ALUMNI

Assemblée Générale Ordinaire 24 juin 2021

Annexe : Présentation du résultat 2020 des promotions et groupements et impact sur les reports à nouveaux individualisés

	RAN avant résultat		Résultat 2020		RAN après résultat 2020	
	DébitEUR	CréditeUR	Déficit	Excédent	DébitEUR	CréditeUR
PROMOTIONS						
1956		7 221,35	131,83			7 089,52
1957		4 430,53		76,20		4 506,73
1958		12 829,72	669,20			12 160,52
1959		18 690,89	2 168,10			16 522,79
1961		1 679,67	57,00			1 622,67
1965		803,45	59,88			743,57
1967		36 927,79	3 567,40			33 360,39
1968		6 265,01		904,78		7 169,79



CENTRALESUPÉLEC ALUMNI

Assemblée Générale Ordinaire 24 juin 2021

Annexe : Présentation du résultat 2020 des promotions et groupements et impact sur les reports à nouveaux individualisés

	RAN avant résultat		Résultat 2020		RAN après résultat	
	DébitEUR	CréditeUR	Déficit	Excédent	DébitEUR	CréditeUR
Groupements professionnels, culturels et sportifs						
Achats & logistique		15 091,88		660,00		15 751,88
Assurance Banque Finance		9 238,08	225,00			9 013,08
Automobile		5 615,90		280,00		5 895,90
Business angels		6 967,00		1 210,10		8 177,10
Cercle des dirigeants		15 335,50	990,00			14 345,50
Club des repreneurs		12 152,84		300,00		12 452,84
Consultants		9 615,98		45,00		9 660,98
Economie sociale et solidaire		3 379,74		318,04		3 697,78
Energie durable		14 982,65		606,80		15 589,45
Entrepreneurs		21 600,81		3 943,60		25 544,41
Cercle généalogie		12 305,54		31,57		12 337,11
Centrale Histoire		3 281,91	62,30			3 219,61
Golfeurs		240,00		330,00		570,00
Ingénieurs et dévpt durable		4 361,53		630,00		4 991,53
Numérique Supélec				203,16		203,16
Transport		9 368,94		130,90		9 499,84
Groupes géographiques						
Auvergne		3 045,37		158,00		3 203,37
Basse Normandie		2 400,92	29,44			2 371,48
Côte d'Azur et Corse		7 041,91		355,20		7 397,11
Est parisien		8 537,41		824,73		9 362,14
Ile de France			630,33		630,33	
Lorraine et Luxembourg		3 386,87		105,00		3 491,87
Ouest Atlantique		7 856,45		0,32		7 856,77
TOTAL GENERAL		264 655,64	8 590,48	11 113,40	630,33	267 808,89

.....